

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Corrèze



PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHIRAC BELLEVUE

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 novembre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de **CHIRAC-BELLEVUE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Robert GANTHEIL**.

Etaient Présents : M. Stéphane BESSE, Mme Christianne BROCHET, M. Robert GANTHEIL, M. Jean-Pierre MARIVAL, M. Jean-Marcel MASSET, Mme Catherine MOURIACOU, Mme Claire REVEILLOU-BILLOT, M. Mowgli SARLANDIE DE LA ROBERTIE.

Etaient absents excusés : Mme Emilie FOURNIER-MERCIER – Mme Marjorie TELLIER

Procurations : Mme Emilie FOURNIER-MERCIER à Mme Claire REVEILLOU-BILLOT et Mme Marjorie TELLIER à M. Robert GANTHEIL

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 8

Secrétaires de séance : Mme Catherine MOURIACOU et M. Jean-Marcel MASSET

Ordre du jour :

- 01– Approbation du PV du Conseil Municipal du 25 septembre 2024
- 02 – La Maïade : validation devis rambarde
- 03 – La Maïade : validation devis pour les modifications – agencement des pièces
- 04 – Validation de la convention de Corrèze Ingénierie pour la maison des associations pour la maîtrise d'œuvre
- 05 – Projet voirie 2025 : définir les travaux
- 06 – Achat rideaux ignifuge pour la salle polyvalente en vue de la commission sécurité
- 07 – Noël des anciens (colis ? repas ?...)

Questions diverses :

- PATAUD : aliénation chemin
- Campagne de prévention liée aux intempéries : contrôle ponts, buses, arbres...
- Lot Jean JUILLARD
- Modification du bar salle polyvalente
- Prévoyance : le CDG devait se réunir le 22 octobre mais faute de quorum, ont dû se réunir le 6 novembre, nous attendons le compte-rendu
- Point sur le budget, situation des loyers, budget photovoltaïque
- Prévoir une réunion avec les gérants de la Maïade : faire le point depuis leur installation, projets, autres...
- Dossier Mme ARSAC

Début de séance : 19h15

Monsieur MARIVAL fait remarquer que Madame Emilie FOURNIER-MERCIER n'a pas reçu sa convocation pour le Conseil Municipal. Monsieur le Maire répond que tous les courriers des élus sont partis le même jour, en courrier suivi. En effet, il a été constaté (grâce au suivi) que celui de Madame FOURNIER-MERCIER n'a pas été distribué dans les délais impartis. Un signalement sera fait à La Poste.

Madame BROCHET prend la parole au sujet des Villages Fleuris et dit ne pas être satisfaite de la préparation et de l'organisation en vue d'accueillir le jury le 19 septembre dernier. Elle ne souhaite plus s'impliquer pour les villages fleuris.

S'en suit une discussion sur les règles à mettre en place pour la convocation aux conseillers municipaux :

- Prévenir l'ensemble des conseillers en amont, suffisamment en avance par rapport à la date du Conseil,
- Envoyer les documents et sujets qui seront évoqués pour préparer l'ordre du jour.

A l'avenir, les demandes seront prises en compte.

01 – DELIBERATION MA-DEL-2024-030 : approbation PV du Conseil Municipal du 25 septembre 2024

Celui-ci n'est approuvé que par les seuls membres présents à la séance du Conseil du 25 septembre 2024.

Pour : 04

Contre : 00

Abstention : 00

Quorum non atteint

02- DELIBERATION MA-DEL-2024-031 : validation devis rambarde pour le restaurant « La Maïade »

Monsieur le Maire montre les devis reçus pour la rambarde de la MAÏADE (Mauriange, Cassin, Lachenaud) mais précise que la mairie attend 2 autres devis (Bruyère, et Debry).

Monsieur MARIVAL souhaite se renseigner auprès de grossistes pour l'achat d'éléments pour une rambarde.

Pour l'instant, aucun vote n'est proposé, le vote se fera ultérieurement lorsque tous les devis nous seront parvenus.

03- DELIBERATION MA-DEL-2024-032 : validation devis pour modifications – agencement des pièces pour l'appartement de la « Maïade »

Monsieur le Maire évoque le projet de modifier l'agencement de l'appartement de la Maïade, des demandes de devis ont été faites (plâtrerie, peinture...). Mais l'ensemble des membres du Conseil Municipal juge qu'il est trop tôt pour engager de gros travaux, les gérants n'étant installés que depuis juillet 2024.

Aucun vote n'a donc lieu, le dossier est ajourné.

04- DELIBERATION MA-DEL-2024-033 : validation de la convention avec « Corrèze Ingénierie » pour leur mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Monsieur le Maire lit la convention proposée par Corrèze Ingénierie qui définit leur mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de réhabilitation de la maison « Cathalot » en salle de réunion.

Monsieur le Maire propose de voter à main levée.

Pour : 10

Contre : 00

Abstention : 00

Monsieur le Maire peut donc signer cette convention et commencer le projet accompagné de Corrèze Ingénierie.

05 – DELIBERATION MA-DEL-2024-034 : projet voirie 2025

Monsieur le Maire propose à son Conseil les lieux concernés pour la voirie 2025. Il leur soumet :

- Les trottoirs au Puy d'Enrouère
 - La route de chez Ménardi (Eybout)
 - La route de Vernéjoux
 - Les chemins communaux (à définir)
- } soumis à subventions (département, DETR)

Pour : 10

Contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, donne son accord pour réaliser des travaux de voirie aux endroits énoncés. Le Maire prendra donc contact avec le Syndicat de la Diège pour l'élaboration et le suivi du dossier des travaux voirie.

06- DELIBERATION MA-DEL-2024-035 : achat rideaux ignifugés salle polyvalente

Afin de se mettre en règle pour la commission de sécurité, la Mairie a demandé à une couturière professionnelle d'établir un devis pour la confection des rideaux en tissus ignifuge et répondant aux normes de sécurité pour une salle de grand public. Nous attendons le devis pour décider de la suite à donner.

Le vote sera donc reporté à la prochaine séance, après réception des devis.

07- DELIBERATION MA-DEL-2024-036 : Noël des Aînés

Il a été décidé de ne pas faire de repas des Aînés en fin d'année comme d'habitude. Par contre, des paniers gourmands seront offerts courant décembre, aux plus de 80 ans, à hauteur d'environ 30-40 € par colis.

Un courrier sera envoyé aux Chiracoises et Chiracois pour les informer des décisions du Conseil Municipal.

Le Maire fait procéder au vote.

Pour : 10

Contre : 00

Abstention : 00

Questions diverses :

- Pour l'aliénation du chemin demandé par Mr PATAUD : Mr PATAUD devait en parler aux riverains mais ne l'a pas encore fait, nous attendons donc la suite avant de faire appel à un commissaire enquêteur.

- Campagne de prévention liée aux intempéries : Les rivières et abords des cours d'eau étaient jusqu'à présent, entretenus par les Gorges de la Haute-Dordogne, mais nous constatons que ces travaux d'entretien sont laissés à l'abandon. Nous ne savons pas quelle suite donner pour préserver ces endroits propres.
- Lot Jean JUILLARD : Le Maire montre le courrier écrit par les enfants de Mr JUILLARD concernant sa parcelle. Pour l'instant, il est décidé de ne rien faire et d'attendre de voir ce que vont faire les enfants.
- Modification des vitres de la salle polyvalente côté bar : nous avons reçu Mr JALICON (architecte qui a conçu les plans de la salle polyvalente) et lui avons demandé son accord pour changer la vitrerie (les mettre droites et gagner de la place, et faire une économie d'énergie), celui-ci a accepté.
- Protection Sociale Complémentaire : le CDG et CNP Relyens se réunissaient le 6 novembre, nous attendons leur retour pour continuer la démarche d'adhésion.
- Monsieur le Maire fait un point sur le budget en cours, la trésorerie et l'état des loyers : Mr MARIVAL demande la consultation de 2 comptes qui dépassent le budget primitif : 622 et 65138. Le détail des comptes lui sera envoyé.
- Mr et Mme CROMBET, gérants de la Maïade, demandent au Maire et aux élus, une réunion. Il a été décidé de les convier au prochain conseil au cours duquel, ils pourront discuter en début ou fin de séance.
- Point sur la secrétaire titulaire : des courriers lui ont été envoyés, pas encore réceptionnés de sa part ou réceptionnés tardivement. Nous attendons le retour de l'accusé de réception pour poursuivre les démarches, sur les conseil du Centre de Gestion.

Fin de la séance : 23h00

Le présent procès-verbal est arrêté en date du 18 novembre 2024.

Signature Maire,

M. Robert GANTHEL



Signature secrétaires de séance,

Catherine MOURIACOU

Jean-Marcel MASSET